

RANDO DECOUVERTE DU PAYS D'HERIVAL

QUELQUES RAPPELS :

- 3 sorties d'essais gratuites sont proposées aux nouveaux marcheurs,
- Jusqu'au repas d'automne, le montant de l'adhésion est fixé à 20 euros. À partir du repas d'automne, jusqu'à l'Assemblée Générale, le montant de l'adhésion est fixé à 10 euros.
- Pour chaque sortie, la participation forfaitaire de chaque randonneur est fixée à 1 euro, cette participation sert à financer la collation de fin de marche.
- La participation à une randonnée vaut déclaration d'une santé et d'une capacité physique compatibles avec le niveau de ladite randonnée.
- La participation à une randonnée implique le respect sans conteste des règles qui régissent Rando Découverte : respect de l'itinéraire, du rythme, des arrêts pour regroupement ou découverte, respect impératif des règles du code de la route et de sécurité, respect et préservation de l'environnement, respect des consignes et des décisions du responsable de la marche, tolérance vis-à-vis des autres
- Chaque randonneur doit être équipé de chaussures de marche appropriées, avoir un équipement et du ravitaillement correspondant aux conditions de la randonnée choisie.
- L'Association est assurée en R.C. contre tiers pour les sorties programmées et leur reconnaissance; à charge des participants pour le reste.
- Les chiens sont tolérés lors des marches, toutefois, le propriétaire devra faire en sorte que son animal ne gêne pas les autres marcheurs. En cas de dommages corporels ou matériels causés par un chien, le propriétaire de l'animal devra faire intervenir son assurance responsabilité civile.
- Lors du covoiturage mis en place, il est recommandé que les passagers participent aux frais engagés par le propriétaire du véhicule.
- Les chaussures de marche sont proscrites en toutes circonstances à l'intérieur des salles et des bus qui nous accueillent.
- Consultez notre site, les dernières informations sur le déroulement de nos randonnées sont publiées toutes les semaines.

Traduction des abréviations :

SDJ : sortie difficile de journée - départ à 8 h 00

SMJ : sortie moyenne de journée - départ à 8 h 00

SfJ : sortie facile de journée - départ à 9 h 00

SMAM : sortie moyenne d'après-midi - départ à 13 h 30

COMPOSITION DU BUREAU :

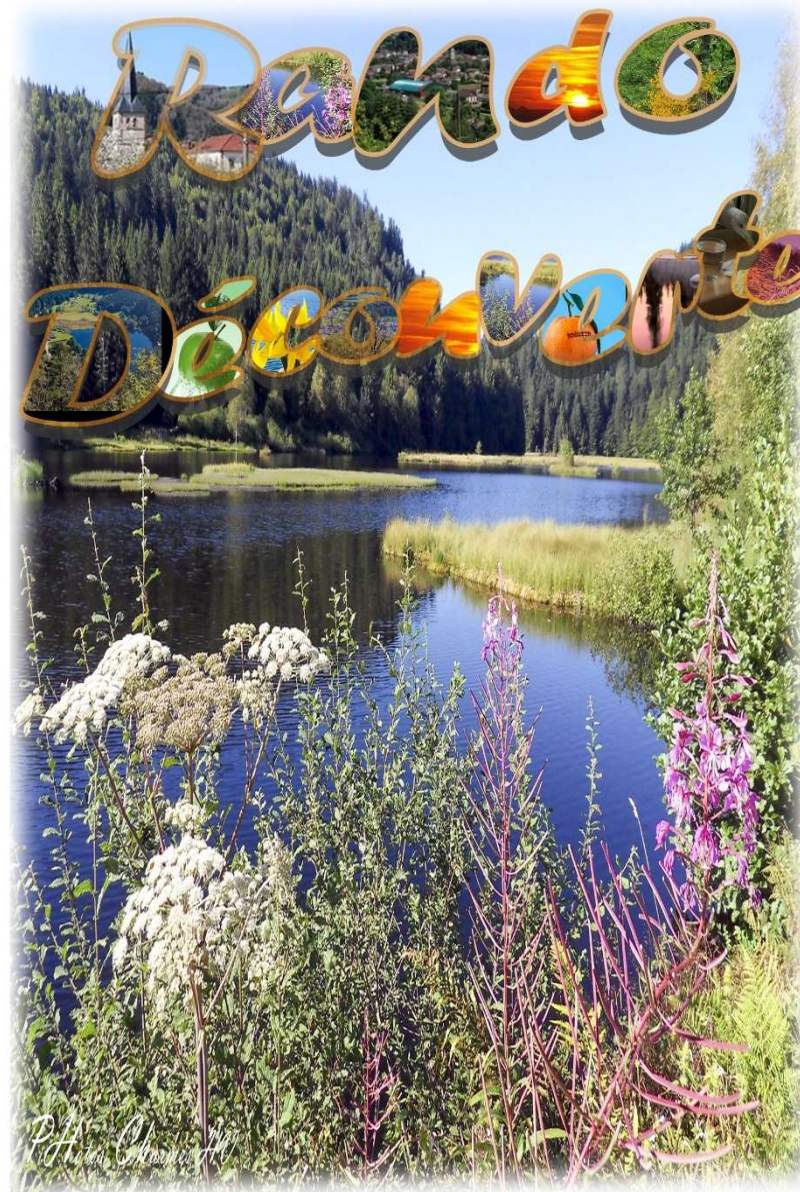
Présidente : Mme Pascale TISSERAND, Vice-présidente : Mme Francine BALANDIER

Secrétaire : Mr Jean-Pierre REMY, Secrétaire adjointe : Mme Marie-Agnès BOMONT

Trésorier : Mr Lucien PETITJEAN, Trésorier adjoint : Mr Michel DUVAL

CONTACT : jprando@orange.fr

Site : <https://randovaldajol.wixsite.com/website>



Printemps Été 2023

